ROUBAIX

Lire à la dernière page

LeBULLETIN duTRAVAIL

Offres et Demandes d'Emplois

(0,15 cent. l'insertion)

Coopérative « La Paix »

72, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHAREONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six *mois*.

—o—

SUBTILITES REACTIONNAIRES

Nous avons annoncé, hier, que le Comité de la Caisse des Ecoles avait été oublié dans la liste des invités à la fête d'Inauguration de l'Institut Turgot.

La Mairie nous communique la note suivante : C'est sans doute par erreur qu'un journal local a déclaré que, seul, le Comité de la Caisse des Ecoles a été oublié dans la liste des invités à l'inauguration de l'Institut Turgot, attendu que les membres de ce comité sont compris dans les *commissaires* et *comités de patronage* des Ecoles publiques. »

Faut-il insister sur la subtilité que renferme ce distinguo jésuitique ?

Le Comité de la Caisse des Ecoles, étant la seule commissions municipale spéciale pour l'Instruction publique, aurait dû être nominalement désigné.

Mais comme la *majorité* du Comité de la Caisse des Ecoles est républicaine socialiste, la Mairie s'est dispensée de ce soin et a comprise ce Comité dans les « *Commissions* et *Comités de patronage* des Ecoles publiques ». C'est clair... mais assez obscur, n'est-ce pas ; aussi pensons-nous l'explication qui nous est donnée, pour ce qu'elle vaut. Il serait cruel d'insister.

—o—

UN KRACH DANS LE COTON

Nous apprenons — et nous reproduisons le bruit sous toutes réserves — qu'une des plus importantes maisons de la place, pour le négoce des cotons, vient de déposer son bilan.

Le passif serait, nous dit-on, considérable et de nombreuses maisons, dont les firmes sont très *honorablement connues, seraient fortement touchées* dans ce krach.

—o—

Un cheval dans une tranchée

Vendredi, vers sept heures et demie du soir, M. Albert Hespel, boulanger, rue du Pile, 1, passait avec sa voiture attelée rue Bernard, lorsque le cheval tomba dans une tranchée qui n'était pas éclairée.

Le cheval fut blessé légèrement et un des brancards de la voiture fut brisé.

—o—

Cheval emballé

Vendredi, vers sept heures un quart du matin, le cheval attelé à une voiture et appartenant à M. Louf, boucher, rue des Ogiers, à Croix, et conduit par Emile Vermeulen, garçon boucher, s'est emballé rue de l'Epeule. Il a pu être arrêté par l'agent Masse qui s'est jeté courageusement à la tête du cheval.

—o—

Un charretier blessé

Un charretier, Richard Ridelle, âgé de 19 ans, demeurant rue Dombasle, 32, employé chez M. Charles Lussiez, négociant en charbons, 32, rue du Curoir, était occupé vendredi soir, vers quatre heures, à rentrer une voiture de charbon chez M. Wibaux-Motte et Cie, Grande-Rue, lorsqu'il fut comprimé entre le mur et la voiture.

Le charretier a été contusionné dans la région dorso-lombaire gauche et égratigné aux mains et au dos.

Le docteur Dispa, qui l'a soigné, lui a prescrit un repos de 15 jours.

—o—

Union commerciale

L'Union Commerciale, comme chaque année, a fait placarder en ville une affiche qui est adressée aux Roubaisiens pour leur engager à faire leurs achats en ville, à l'occasion des fêtes d'hiver dont la série va commencer.

—o—

Ligue des Droits de l'Homme

Le Comité de la section de Roubaix s'est réuni le 26 octobre et a arrêté dans ses grandes lignes le programme d'une *Assemblée générale*, qui aura lieu dans la seconde quinzaine de novembre.

Une conférence sera faite avec, pour sujet, « La Loi Falloux et les Lois scolaires de la 3e République ».

Des convocations fixant définitivement l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, seront ultérieurement envoyées aux Ligueurs.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Adolphe Neirynck, un ébéniste, Adolphe Debeyne, 20 ans, rue Thiers, a été blessé au pouce gauche ; 20 jours de repos.

— Chez Emile Mallez, un employé de magasin, Alphonse Debuigne, 27 ans, rue de l'Epeule, cité Sénélar, 7, a été blessé à l'orteil droit ; 3 semaines de repos.

— Chez Motte-Bossut fils, un soigneur, Pierre Vermier, 35 ans, rue Beaurewaert, 7, a été blessé au pouce gauche ; 12 jours de repos.

— Chez E. Browaeys-Degeyter, un apprêteur, Alfred Rotur, 38 ans, rue Curelle, 26, a eu le coude gauche contusionné ; 10 jours de repos.

— Chez Alfred Motte frères, un fileur, Louis Wagnon, 55 ans, rue de Maubeuge, cour Lepidan, 10, s'est blessé au doigt d'une piqûre de broche ; 10 jours de repos.

—o—

Aux ex-musiciens de l'Armée Belge

Dans une réunion tenue chez M. Eeckout, à la *Brasserie des Orphéonistes*, place de la Gare, un groupe d'ex-musiciens de l'armée belge a décidé de se constituer en société. A cet effet, il fait appel à tous les ex-gagistes, élèves musiciens, tambours et clairons de Roubaix et des environs, et les prie de se rendre à la réunion qui aura lieu au lit local le mardi 3 novembre prochain, à huit heures et demie du soir.

—o—

A « La Roubaisienne »

Suivant la tradition, la « Roubaisienne » offrira un punch à tous ses membres le samedi 7 courant, à l'occasion du départ des conscrits pour le régiment.

Cette fête intime, à laquelle le comité donne toujours beaucoup d'éclat, aura cette fois un intérêt tout particulier.

On procèdera en effet à la remise des diplômes de la « Section militaire » aux jeunes soldats qui ont passé les examens dimanche dernier. Cette distribution sera faite dans l'ordre des points obtenus.

—o—

Exceptionnellement, la LIQUIDATION du PALAIS DES NOUVEAUTES restera ouverte aujourd'hui Dimanche, de 3 heures à 6 h. 1/2 du soir.

Théâtres et Concerts

THEATRE DE ROUBAIX. — Dimanche 1er novembre, à 6 heures, la troupe de M. Couvreur donnera une représentation du grand drame *Les Orphelins du Pont Notre-Dame*, en 5 actes et un prologue en deux actes et le *Grand Mogol*, opéra-comique en 4 actes. Les décors et costumes sont neufs, spécialement faits pour la pièce.

L'ORGUEIL DES MÉNAGÈRES

L'armoire au linge bien garnie de piles blanches et odorantes fait le légitime orgueil des ménagères. Aussi préfèrent-elles à tout autre savon le doux et efficace Luminol, produit français.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 31 octobre 1903

Naissances. — Louis Fassin, rue Dampierre, cour Orange, 3. — Oclave Chonco, rue Lacroix, cité Immobilière, 22. — Léonie Demeyer, rue d'Avelghem, 83. — Pierre Declercq, rue des Anges, 128. — Albert Vandercruyssen, rue Lacroix, cité Immobilière, 5. — Emile Bracaval, rue de la Paix, 65.

Décès. — Albert Herla, 3 ans, rue du Pays, 6. — Henri Vandenheede, 29 ans, marchand de légumes, rue des Arts. — Henri Bulteau, 53 ans, peintre, rue de Bouvines, 127. — Monique Devisschère, 7 4ans, ménagère, quai de Wattrelos.

TOURCOING

DANGEREUX POCHARD

Passant à la Croix-Rouge, vendredi après-midi, un sieur Arthur Dubar, 28 ans, fraudeur, domicilié rue du Beau-Laurier, chez Vandekerkove, qui était en état d'ivresse, imagina comme bonne blague à faire, de jeter sur le sol les tonneaux d'un marchand de lait battu.

Une brave femme qui passait exprima à haute voix l'indignation que lui causait cette farce stupide.

A peine eût-elle ouvert la bouche que le pochard furieux s'élança sur elle, la terrassa et la roua de coups.

Le garde Debuchy, prévenu, accourut pour intervenir, ce qui lui valut de prendre à son tour une large part de horions.

La police eut finalement le dernier mot, et Dubar fut écroué.

Il a été hier soir, à 2 heures, conduit à Lille pour être déféré au Parquet sous l'inculpation d'ivresse, outrages et rébellion.

—o—

ACTE DE PROBITE

Hier soir, vers 4 heures et demie, un jeune garçon de 12 ans, Louis Dhelemme, coursier, rue St-Joseph, trouva place Saint-Jacques un billet de banque de cinquante francs.

L'honnête jeune homme se rendit aussitôt à la permanence pour y déposer sa trouvaille, qui fut réclamée quelques instants après par M. Emile Calbeck, rue de la Croix-Rouge, 137.

—o—

A la Société de Géographie

Le Comité de la section de Tourcoing nous prie *d'annoncer que l'ouverture de la série de conférences* de la saison 1903-1904 commencera le dimanche 8 novembre. Comme les années précédentes, les séances auront lieu dans la salle d'audition de l'Ecole de musique, mise gracieusement par l'administration municipale à la disposition du Comité.

L'heure de ces réunions a été, sur le désir exprimé, un peu retardée et fixée à cinq heures et demie très précises.

C'est M. A. Merchier, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire général de la Société de Géographie, le conférencier si justement apprécié du public tourquennois, qui fera la première conférence sur le Berry.

Des conférences auront lieu également les 15 novembre 29 novembre, 13 décembre et 27 décembre. Les dates des réunions du 1er trimestre 1904 seront indiquées ultérieurement.

Le comité nous demande aussi de rapeler que les personnes désireuses de faire partie de la Société de Géographie pour jouir de ses nombreux *avantages, conférences, excursions*, bulletin mensuel, etc., peuvent s'adresser, pour leur inscription, au secrétaire de la section, M. J. Petit-Leduc, rue Pierre-Corneille, 9.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

A la gare de Tourcoing, un agent de la Compagnie, Jacob Flament 28 ans, rue de l'Avenir, 5, à Hellemmes, s'est blessé au pied gauche en tombant : trois semaines d'incapacité de travail.

— A la filature Vanden Berghe Desurmont, un homme de peine Jean Castel, 16 ans, rue du Vélodrome, 43, s'est contusionné la jambe gauche en levant une caisse : 8 jours d'incapacité de travail.

— Dans la teinturerie Liard, un conducteur de voiture, Euchariste Delvoye, demeurant rue de Roncq, 70 s'est contusionné le thorax ; 7 jours d'incapacité de travail.

—o—

Ligue des Droits de l'Homme

Nous recevons la communication suivante :

Les membres de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain lundi 2 novembre, à sept heures et demie très précises du soir, au siège de la section, café Edouard Voogt, rue de la Paix.

Ordre du jour : 1. Cotisations. — 2. Conférence par un membre de la Ligue.

Sujet : Un voyage d'agrément aux Etats-Unis d'Amérique.

—o—

Manifestation de la Toussaint

De même que les années précédentes, aujourd'hui auront lieu, à l'occasion de la Toussaint, plusieurs manifestations.

Citons entre autres celle de la Fédération des syndicats « la Solidarité ouvrière » et de la Fédération des anciens militaires.

Pour la première, le cortège se formera à dix heures du matin, place du Calvaire ; pour la seconde, réunion à la même heure square de l'Hôtel-de-Ville.

Informations et Communications diverses

LES ETRANGERS A TOURCOING. — Du 26 au 31 octobre, le mouvement de la population étrangère à Tourcoing s'établit comme suit :

Arrivées : Hommes, 12 ; femmes, 2 ; enfants, 4.
Départs : Hommes, 7 ; femmes, 7 ; enfants, 2.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé samedi matin aux Halles : Huitres, 2000 ; marée, 1975 k. ; pommes de terre, 2000 k. ; carottes, 460 k. ; fromages, 500 k. ; lapins de garenne, 10.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 31 octobre 1903

Naissances. — Guenot Elisabeth, rue de Guisnes, 39. — Marlière Gaston, rue des Phalempins, 11. — Debosschère *Madeleine, rue de Béthune*. — Ducoulombier René, rue de Paris, 26.

Décès. — Deconinck Ernest, 53 ans, rue du Haze, 75. — Squedin Léopold, 63 ans, rue de Roubaix. — Debrie Clotaire, 19 ans, rue Nationale, 22.

Deux lessives avec le **SUNLIGHT** usent moins le linge qu'une lessive avec du savon ordinaire. Essayez et vous verrez.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WASQUEHAL

UNE VIEILLE AFFAIRE. — Vendredi matin, un de nos confrères annonçait un vol de 50 francs au préjudice du nommé Hippolyte Hersin, patron du manège vélocipédique qui était venu à la ducasse de Wasquehal.

D'après les renseignements que nous avons pris, il paraît que ce vol aurait été commis il y a trois mois à la ducasse de Wattrelos, que l'enquête est close depuis longtemps.

DECOUVERTE D'UN NOYE. — Nous avons, le 23 octobre, annoncé la disparition d'un pensionnaire de l'hospice, Adolphe Mercier, âgé de 75 ans, qui avait quitté l'hospice le 18 octobre et n'avait plus reparu.

Vendredi matin, vers sept heures, un employé de l'usine Hannart frères, aperçevant dans le vieux canal, près de la passerelle, le corps d'un homme, prévint l'éclusier Desrumeaux, qui retira de corps de l'eau. Celui-ci fut reconnu pour être celui de Mercier.

M. le docteur Butin qui a constaté le décès, a déclaré que le corps avait séjourné une quinzaine de jours dans l'eau.

On se trouve certainement en présence d'un suicide, car Mercier qui avait perdu sa femme quelques jours avant son départ de l'hospice, paraissait très affecté.

Le corps a été enterré hier après-midi à Wasquehal.

EPICERIE CAMBRIOLEE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans l'épicerie Victor Mulliez, rue de Tourcoing. Après avoir enduit un carreau de vitre de terre glaise, ils brisèrent le carreau, firent jouer l'espagnolette, entrèrent dans le magasin et firent main-basse sur le beurre, œufs, sardines, tabliers, maillots, allumettes.

Vers une heure du matin, la femme Mulliez entendant du bruit, dit à son mari : « Lève-toi ; le chat casse des verres ». Le mari, en descendant, mit les voleurs en fuite.

Une enquête est ouverte.

LYS

UNE ARRESTATION. — M. Payen, juge de paix des cantons de Lannoy, a arrêté vendredi à Lys, en vertu d'un mandat émanant de M. Hermary, juge d'instruction à Lille, le nommé Jules Lefebvre, 27 ans, tailleur, demeurant à Lys, carrière Bossut, réclamé par le parquet de Courtrai.

Cet individu ferait partie de la bande des dévaliseurs de coffres-forts.

FLERS

TAMPONNEMENT. — Hier, vers neuf heures et demie du matin, le car électrique venant de Lille, et conduit par le wattman Helsens, a tamponné, près de la Ville de Roubaix, la voiture de M. Omer Sénéchal, conduite par le nommé Puvin. Le cheval qui était abandonné près de la ferme Tiberghien s'est tourné au moment où arrivait le car.

Le tramway a eu son tablier défoncé. Fort heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personne.

CROIX

PROCES-VERBAL. — Le garde Delforte a dressé un procès-verbal à la charge de M. Six-Gadenne, de Roubaix, pour avoir laissé une rancée faite rue du Tonkin, sans éclairage la nuit.

LA TOUSSAINT. — Un arrêté est pris aux termes duquel les manifestations et rassemblements autres que les enterrements sont interdits le jour de la Toussaint, à moins d'autorisation préalable.

Les manifestations autorisées devront être terminées pour dix heures.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Arthur Duvinage, un scieur, Jules Deyger, 48 ans, demeurant à Wasquehal, à la Planche-au-Riez, est tombé en portant une pièce de bois et s'est fracturé une côte.

Trois semaines de repos.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les musiciens sont priés de se trouver aujourd'hui, dimanche, à huit heures un quart précises du matin, à l'estaminet Leclercq, barrière de l'Allumette.

UNION CHORALE. — Les sociétaires sont priés de se trouver aujourd'hui, dimanche, à huit heures un quart précises du matin, à l'estaminet du Petit-Riche, rue des Ogiers, pour la manifestation de la Toussaint.

ETAT CIVIL du 30 octobre. — *Naissances.* — Jean Lorthiois, rue Constantine, 13. — Lucie Gilman, rue Courbet, impasse Delsalle, 8.

Décès. — Marie Bonte, 17 ans, sans profession, rue Saint-Paul, 28.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Emile Ballenghien et Pierre Guerroise, préposés en douanes de la brigade de Touffleers, étant de service au chemin de Lers, ont arrêté deux femmes, Louise Delfité, 39 ans, ménagère, demeurant rue Delezenne, 3, et Léonie Desmulliez, 22 ans, demeurant à Roubaix, rue Desaix, 17, *qui portaient du tabac haché de provenance étrangère.*

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produits hygiéniques

LILLE

LES VOLEURS

M. Jérôme, commissaire, chef de la Sûreté, a fait arrêter Henri Serry, 37 ans, demeurant à Canteleu-Lambersart et Pierre-Antoine Calbaut, 37 ans, journalier, demeurant à Canteleu, rue du Marais.

Ces deux individus sont inculpés dans les vols de toutes sortes dont nous avons parlé récemment, et commis sur les voitures de messagers, à Lille et dans les environs.

Ces jours derniers, M. le docteur Desmons, de Ronchin, étant venu à Lille, avait fait l'acquisition d'objets de lingerie qu'il avait déposés dans sa voiture. Pendant une courte absence qu'il fit dans sa tournée, un rôdeur aperçut les paquets de linge et fit dans la voiture du docteur main-basse sur le tout.

Sur la plainte du docteur, le service de la Sûreté ouvrit une enquête qui amena l'arrestation de deux jeunes gens de 18 ans, Henri Servant et Hippolyte Berlaut, tous deux sans domicile fixe.

Ces individus sont impliqués en outre dans une affaire récente de vol de chaussures. Chez M. Cupette, opticien et marchand de chaussures rue des Pénitentes, 5, chez qui on a volé dans la nuit de jeudi à vendredi 22 paires de pantoufles.

— Dans la même nuit, dix mètres de tuyaux de plomb ont été volés dans un cabaret inhabité, rue Royale, 138.

On y a pris, en outre, des canettes, des pots et une série de mesures, tous objets en étain, appartenant, ainsi que les tuyaux de plomb à M. Delhaye, brasseur, boulevard Victor-Hugo.

L'importance de ce vol peut être évaluée à une centaine de francs.

L'ancienne propriétaire de l'établissement était Mme Vve Lesage.

—o—

UNION RADICALE-SOCIALISTE

Une assemblée générale de la société aura lieu le lundi 2 novembre, à 8 h. 1/2, au siège, 58, rue de Tournai.

La présence de tous les membres est jugée nécessaire.

En raison de l'importance des décisions qui doivent être prises, en cette séance le bureau réclame la meilleure volonté de la part de tous les sociétaires.

—o—

Le « Casque »

L'Association amicale des Anciens Dragons du Nord et du Pas-de-Calais, sans distinction de grade, vient d'être définitivement constituée.

Elle a pour but d'entretenir par des réunions suivies une cordiale camaraderie, de renouer les anciennes amitiés, et de s'entr'aider les uns les autres en toute circonstance en venant en aide aux membres nécessiteux.

Elle se propose de se transformer en société de secours mutuels.

Les membres titulaires paieront une cotisation mensuelle d'un franc. Un pressant appel est adressé à tous les anciens dragons de la région, et notamment aux dragons nouvellement libérés, qui seront aidés pour la recherche d'une situation dans la vie civile.

La première réunion aura lieu au siège le 8 novembre à quatre heures.

—o—

Conférence Rozier à la Brasserie Faidherbe

Hier a eu lieu à la Brasserie Faidherbe, rue de Tournai, la réunion des Employés que nous annoncions dans notre numéro de la veille.

Le secrétaire du Syndicat de Lille rappelle que l'organisation en formation n'est pas la première de ce genre mais que les précédentes qui n'ont pas vécu portaient en elles le germe de leur mort prochaine.

Elles se sont désagrégées par suite de l'infiltration politique.

Après avoir exposé le but que se propose la nouvelle association et montré les services qu'elle était appelée à rendre à la corporation, Marcel Cowelle demande à l'assemblée de vouloir bien constituer son bureau.

MM. Lecomte, Danel et Lebreu sont acclamés comme président et assesseurs.

M. Lecomte, remercie en termes excellents et donne la parole au camarade Rozier, secrétaire général de la Fédération nationale des Employés de Commerce, conseiller municipal de Paris.

Le camarade Rozier s'excuse d'une façon humoristique de se présenter avec un rhume inopportun qui l'obligera peut-être à écourter sa conférence. Il apporte le salut cordial du Syndicat parisien à son cadet de Lille.

Il montre que la corporation des Employés est plus difficile à organiser que toute autre. Les employés ne forment pas d'agglomérations comme les ouvriers. Néanmoins, il y a nécessité maintenant de s'organiser. La condition de l'employé a bien changé depuis cinquante ans où le plus modeste pouvait aspirer à devenir patron et, partant, à s'émanciper. Le petit commerce disparaît, combattu, absorbé par les Bon-Marché, les Printemps, les Louvre, etc. La libération espérée ne se produira pas. L'employé est condamné à rester employé et prolétaire.

Il y a donc nécessité pour lui de se grouper comme le font les prolétaires de l'usine, pour qu'il puisse un jour mettre sa main dans la leur en vue de l'émancipation générale.

Il engage ensuite tous les camarades à ne pas laisser la politique se glisser au sein de leur association. Restez unis sur le terrain exclusivement corporatif. Mais ne vous leurrez pas, le syndicat est une chose excellente, qui ne deviendra excellente que par votre persévérance. Faites lui crédit.

Il cite ensuite des chiffres fort instructifs. La chambre syndicale de Paris, constituée en 1885, a un nombre de membres qui oscille entre 25 et 200 jusqu'en 1895 pour s'élever ensuite à 10,000 en 1903 avec un fonds de réserve de 100,000 francs.

Le camarade Rozier montre ensuite les services rendus, parle des comités d'arbitrage qui sont appelés à délibérer avec les patrons, avec M. Jaluzot, par exemple, sur toutes les affaires contentieuses intéressant employeurs et employés.

Il parle ensuite de la nécessité d'obtenir au plus tôt que les différends entre employés et patrons ne soient plus soumis à la juridiction des tribunaux de commerce et que l'on étende la compétence des Conseils de Prud'hommes.

Il regrette que l'intervention de Strauss et de Trouillot n'ait pas pu arracher au Sénat le vote de la proposition adoptée par la Chambre.

Il parle ensuite des services que les syndicats rendent aux chômeurs et montre que c'est par une action générale que les revendications des employés (repos hebdomadaire, etc.) seront couronnées de succès.

Ce brillant discours, interrompu à plusieurs reprises par de chaleureux applaudissements se termine au milieu d'une véritable ovation.

Nous regrettons que les nécessités de l'information nous obligent à en faire un compte-rendu aussi *imparfait*. Nous nous proposons d'ailleurs de revenir sur certains points que nous avons laissés dans l'ombre et dont l'intérêt est cependant incontestable.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU KURSAAL

« Napoléon »

Il y avait déjà, à Lille, plus de soldats et d'officiers que de grévistes. Cela ne suffisait pas. M. Bourdette a mobilisé la vieille garde — celle de Cambronne — et il en a passé la revue au Kursaal, sous le prétexte d'un drame militaire « Napoléon ».

Ce drame échappe à toute définition ; pas d'actions ; une suite de scènes indépendantes, ordonnées en tableaux. Deux seulement sont dignes d'attention : l'une entre Napoléon et Joséphine (soutenue d'une mise en scène exacte), l'autre entre l'Empereur et le Pape. Je ne dirai rien du style ; il y a pourtant un mot à retenir de la scène entre Napoléon et Joséphine ; la maréchale Lefebvre (Mme Sans-Gêne) dit : « Ah ! ces hommes, plus ils montent, moins ils valent ! »

Toute la troupe a donné. Je ne puis louer tout le monde. M. Bureau a bien tenu son rôle bien qu'il soit plus Buridan que Napoléon. — M. Massart est un très-pittoresque grognard — Celui qui jouait Cambronne n'avait à bien dire qu'un mot ; il a manqué de netteté juste à ce moment là : dommage !

Mme Jane Duran, sans ses divers travestis a été toujours gracieuse. Elle a peu à dire, mais elle a très bien dit ce peu. — Mlle Duval a été une Joséphine très émouvante : elle a joué en vraie artiste. — Mme Chancel assez Sans-Gêne aussi.

Allez voir ce drame « napoléonien » et « militariste ». C'est un spectacle intéressant : un cinématographe. Et vraiment il ne rendra pas bonapartistes ceux qui ne le sont pas ! Cette image d'Epinal est aussi inoffensive qu'amusante.

Médéric DUFOUR.

Le Secret de Polichinelle

Nos abonnés lillois ne manqueront pas d'user, mardi 3 novembre l'heureuse occasion d'applaudir encore une fois l'œuvre de M. Pierre Wolff : « Le Secret de Polichinelle ».

Cette représentation sera bien la dernière que donnera cet hiver à Lille, M. Félix Huguenet, l'inimitable artiste qui, par son talent, s'est placé au premier rang dans toutes ses remarquables créations à Paris.

Nous ne doutons, en présence de l'accueil enthousiaste qui a été fait à M. Félix Huguenet, ainsi qu'à sa troupe de tout premier ordre qui l'accompagnait, lors de son dernier passage dans notre ville, que la salle ne soit comble.

***

Voici les spectacles de la semaine :

Lundi. — NAPOLEON, pièce historique.

Mardi. — LE SECRET DE POLICHINELLE, comédie, avec M. Félix Huguenet.

Mercredi. — Relâche pour la répétition générale de : LES SALTIMBANQUES.

Jeudi. — Première à Lille de : LES SALTIMBANQUES, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, de M. Maurice Ordonneau, musique de Louis Ganne.

Vendredi et samedi. — Même spectacle.

—o—

NOUVEAU THEATRE-KURSAAL

(Direction A. Bourdette)

Dimanche 1er novembre. — En matinée, à 3 heures, LES P'TITES MICHU, opérette en 3 actes, musique de A. Messager. Le spectacle commencera par LES ESPERANCES, comédie en 1 acte.

Le soir : DENISE, comédie en 4 actes, de M. A. Dumas fils ; LES DRAGONS DE VILLARS, opéra-comique en 3 actes, musique de A. Maillard.

Bureaux à 6 h. 3/4. — Rideau à 7 h. 1/4.

Lundi. — NAPOLEON.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel. Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre 1 fr. 35 adressés à H. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 30 octobre 1903

Présidence de M. SEE, vice-président

ACCIDENT DE TRAMWAYS. — Une collision s'est produite le dimanche 19 juillet, vers 4 heures du soir ; deux tramways électriques se sont tamponnés rue des Jardins, à hauteur de la rue de Roubaix. L'incident ne sortirait pas de la banalité s'il n'avait eu des conséquences malheureuses pour un voyageur, qui eût quelques côtes enfoncées, et qui n'est pas encore rétabli.

Le wattman, Paul Desmouveaux, 27 ans, demeurant à Hellemmes, a été reconnu l'auteur responsable de l'accident ; il a comparu vendredi en correctionnelle sous l'inculpation de blessures par imprudence.

Le tribunal l'a condamné en 15 jours de prison avec sursis et 50 fr. d'amende.

LA FRAUDE PAR VOITURE. — Au hameau du Quesne, à Marcq-en-Barœul, le 27 octobre, vers 3 heures du soir, des préposés ont remarqués, stationnant près de l'estaminet de la *Belle Promenade*, une baladeuse d'apparence suspecte ; ils eurent l'idée de la visiter et la chance d'y découvrir 81 kilos de tabac haché.

Après quelques minutes d'attente les douaniers virent revenir s'atteler au petit véhicule et prendre la route pour Lille, un sieur Valéry Vandenberghe, 40 ans, journalier à Roubaix, qui se trouva tout estomaqué de se voir si sottement pincé.

Valéry Vandenberghe a bien protesté que la marchandise frauduleuse ne lui appartenait pas et même qu'il ignorait sa présence dans la baladeuse, le tribunal n'en a pas moins retenu le délit de fraude par voiture et a condamné l'imprudent contrebandier en 6 mois de prison. 2025 fr. d'amende — soit un an de contrainte par corps. — et a prononcé la confiscation de la marchandise et de la baladeuse.

Tribunal Correctionnel de Douai

Présidence de M. DELANGRE

LE PRIX D'UN GILET ET D'UNE CHEMISE. — Un ex-domestique de chez Tiberghien, marchand de frites ambulant, du nom de Alfred Rochez, a soustrait, au préjudice de son ancien patron et d'autres employés de cet établissement, divers effets d'habillement. Rochez est cet individu qui s'échappa mardi des mains de l'agent qui le conduisait au parquet et dont nous avons fait mention dans notre dernier numéro.

Ayant déjà subi plusieurs condamnations Rochez se voit infliger six mois de prison.

QUANT ON NE VEUT RIEN DEPENSER ! — Un ouvrier briquetier de Douai, Victor Desrumeaux, se trouvait dimanche sur le champ de foire de Douai. Il a prélevé, aux étalages de divers marchands forains, une certaine quantité de bibelots. Comme excuse Desrumeaux invoque l'ivresse. Ce n'est pas suffisant.

Un mois de prison avec sursis et 5 francs d'amende.

A BAS LES FLICS ! — Louis Ringeval, âgé de 46 ans, domestique de ferme, n'aime pas la police et pour le bien faire voir il a, dans la nuit de lundi injurié l'agent Goniaux et un de ses collègues de la police douaisienne.

Çà lui coûte 8 jours de prison et 5 francs d'amende.

TOUTE PERSONNE SOUCIEUSE

DE SA SANTÉ

ne devrait jamais consommer **d'autre apéritif**

QUE L'EXCELLENT VIN

de Banyuls-Trilles

soigneusement préparé avec du **vieux vin** de **BANYULS** et le **meilleur QUINQUINA**

Ce puissant et délicieux tonique est, d'ailleurs, recommandé par le **corps médical**, même aux femmes et aux enfants.

Pris avec de l'eau, le **BANYULS-TRILLES** désaltère immédiatement et agréablement.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires

Exiger l'étiquette à cause des nombreuses contrefaçons.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

LES COGS

A LILLE

Réouverture du Parc Faidherbe, place de la Gare, mercredi 4 novembre, à cinq heures. Grand combat de coqs contre M. Josson, de Tainlegnies. On battra six paires.

LA NATATION

A LILLE

L'Union des sociétés françaises de sports athlétiques organise, dans la piscine de natation du boulevard Papin, le dimanche 1er novembre, à 4 heures, plusieurs matches de championnats de natation.

Voici la composition des épreuves :

Courses de vitesse, 50 mètres et 100 mètres. — Course de demi-fond, 500 mètres.

Des matches de water-polo seront ajoutés à ces épreuves. Parcours et séjour sous l'eau (championnat) médaille d'or, prix du conseil général du Nord.

Le sac de Monte-Christo (3 minutes sous l'eau). Voici les noms des sociétés engagées : Les Pupilles de Neptune, de Lille ; les Tritons Lillois ; les Nageurs Denaisiens ; la section du Racing Club roubaisien.

Le prix d'entrée est fixé à 50 centimes.

UN BON CONSEIL

Ce qu'il faut faire pour avoir une santé parfaite ? Il suffit le plus souvent, d'éviter les excès, les refroidissements, l'usage immodéré de café, de liqueurs et de boissons alcooliques, et surtout d'éviter la constipation, source habituelle d'une foule de malaises et de maladies. Cette dernière est facile à éviter : *il suffit pour cela de prendre* 5 dragées de SANTE DUBUS, le soir pendant le dernier repas. L'usage régulier de ces excellentes dragées entretient la santé parfaite et préserve contre la plupart des dérangements de l'estomac et de l'intestin.

Dépôt dans toutes les pharmacies, et principalement **rue des Arts, 7, à Lille**, pharmacie spéciale du Nord.

Ainsi que chez MM. les pharmaciens suivants : Deleporte, rue du Moulin ; Druon, rue de Lille ; Gerreth, rue du Chemin-de-Fer, 15 ; Leflon, Grande-Rue ; Rebergue, place du Trichon ; Taillier, rue de Mouvaux ; Turlure, rue de Tourcoing. — **A Tourcoing** : Boyaval, place Charles-Roussel ; Claeys, pl. Notre-Dame ; Descelers, 59, rue de la Croix-Rouge. — **A Wattrelos** : Turlur (au Crétinier). **A Wasquehal** : Flament.

La boîte de 100 dragées coûte 1 fr. 50.

Le "Journal Officiel"

LE VOTE DE NOS DEPUTES

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les divers scrutins de la séance du vendredi 30 octobre 1903 :

1° Sur l'ordre du jour pur et simple dans l'interpellation relative aux évènements de la Bourse du Travail :

Ont voté *pour* : MM. Barrois, Béharelle, Bersez, Cardon, Debève, Debièvre, Delaune, Delelis, Dron, Evrard Eliez, Guillain, Lepez, Lozé, Mill, Morel, Motte, Pasqual, Ribot, Rose, Vallée.

Ont voté *contre* : MM. Adam, Henri Cochin, Basly, Dansette, Defontaine, Delory, Groussau, Lamendin, Lemire, de Montalembert, Plichon, Selle, Taillandier.

N'a pas pris part au vote : M. Bonte ;

La Chambre a adopté par 357 voix contre 186.

2° Sur l'amendement de M. le comte de Lanjuinais au chapitre 6 du budget du ministère de l'intérieur concernant les sous-préfets et tendant à une réduction de crédits de 10.000 francs :

Ont voté *pour* : MM. Adam, Barrois, Bonte, Cochin, Dansette, Debièvre, Debève, Delory, Groussau, Lemire, Lepez, de Montalembert, Motte, Taillandier, Plichon.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Béharelle, Bersez, Cardon, Debève, Defontaine, Delaune, Delelis, Dron, Evrard Eliez, Lamendin, Lozé, Mill, Morel, Pasqual, Rose, Vallée, Selle.

N'ont pas pris part au vote : MM. Guillain et Ribot.

La Chambre a adopté par 257 contre 254.

Bâtisse gratis et franco. S'adresser : PORRAVENET 38, r. Fresnel PARIS

Maladies de POITRINE

ASTHME, CATARRHE, ETOUFFEMENTS, PLEURESIE, RHUMES anciens, BRONCHITE chronique, EMPHYSÈME LARYNGITE, EXTINCTION de VOIX, INFLUENZA, CRACHEMENTS de SANG, TUBERCULOSE, SUEURS, NOCTURNES GUÉRISON CERTAINE par le Traitement à la BACILLINE ANTI-CATARRHALE qui calme les toux, supprime les oppressions, cautérise et guérit radicalement toutes lésions pulmonaires et Affections de Poitrine. Prix : 1f-2f50. Fco double 4f.

POUMONS Voies Respiratoires.

La **BACILLINE RAVENET** est en vente : à **Lille**, pharmacie Poirson ; à **Roubaix**, pharmacie Hennequant ; à **Tourcoing**, pharmacie Boyaval ; à **Valenciennes**, pharmacie Sabin-Boulet ; à **Denain**, pharmacie Bultet ; à **Lens**, pharmacie Nieuviart ; à **Calais**, pharmacie Guerlain ; à **Boulogne**, pharmacie Dutertre ; à **Arras**, pharmacie Fourcy.

1f50 Adresser Mandat Pharmacie COUVEUR Roubaix (Nord) — **VICTIMES DES NÉVRALGIES REBELLES MIGRAINES RAGES DE DENTS** — Pour UN FRANC 50 — **Le CÉPHALIQUE St-MICHEL** Se vend dans toutes les Pharmacies. La GUERISON est immédiate. Exigez-le et, GUERISON Recommandée-la.

La toux, les bronchites et toutes les affections sont guéries rapidement par le véritable SIROP PAGL